



S.I.R.D.

135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **13-08**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
du 13 février 2008**

Le treize février deux mille huit, à dix huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Marcel REPELLIN, Maire de Seyssinet-Pariset

Date de convocation : 4 février 2007

Présents : Michel BAFFERT, Yannick BOULARD, Martine BROUZET, René CARREL, Jacqueline CHAPUIS, Guy EYBERT-GUILLON, Marie-Christine GUGLIELMI, Guy JULLIEN, Amédée MATRAIRE, Patrick MOLINARO, Monique RAMUS, Marcel REPELLIN

Absents excusés : Mmes CARRIER, SUCHEL, MM COIGNÉ, MERLE, ROUX

Président de séance : Marcel REPELLIN

Secrétaire de Séance : Martine BROUZET

Rappel du quorum : 10

OBJET : PREVENTION - DELINQUANCE -

Plan CISPD : prise en charge de l'exposition « Vivre l'adolescence ; mes ressources. ». Validation de la convention avec le centre Jean Bergeret à Lyon

Rapporteur : Marcel REPELLIN

Le Président expose :

Dans le cadre du CISPD, le SIRD est porteur des actions en faveur de la prévention des conduites addictives (fiche action N°1)

Contexte : le groupe de travail sur la prévention des conduites addictives rive gauche du Drac a réfléchi sur une démarche de sensibilisation des jeunes sur les conduites addictives.

En mai 2007 mobilisation des professionnels autour des notions de l'estime de soi et des compétences psychosociales des adolescents. Il s'agit de travailler en amont des conduites addictives : **sur l'estime de soi**, le regard que l'on porte sur soi reposant sur 3 éléments :

- la confiance en soi (agir sans crainte excessive de l'échec ou du jugement de l'autre),
- l'amour de soi (se respecter quoiqu'il advienne, écouter ses besoins et ses aspirations),
- la vision de soi (croire en ses capacités, se projeter dans l'avenir).

Objectifs de l'exposition :

- Permettre à des jeunes de développer la confiance en soi, l'identité sociale, l'expression des émotions et la capacité à vivre des situations défavorables
- Créer une dynamique locale autour des compétences psychosociales, l'adolescence
- Former des acteurs locaux à l'animation de l'exposition
- Proposer des temps d'échanges et d'expression pour les adolescents
- Mettre en scène, images, objets, textes, musiques créant une atmosphère propice à l'expression et aux échanges.

Publics ciblés :

Adolescents et jeunes adultes des collèges, des lycées, des structures d'insertion des communes de la rive gauche du Drac, des parents et le « grand public ».

Présentation de l'exposition :

-3 modules accueillant chacun un atelier :

- Atelier « vivre ses émotions »
- Atelier « moi et les autres qui suis-je ? »
- Atelier « faire face »

Les 3 ateliers sont l'occasion d'un travail d'expression de groupe et d'échanges sur les compétences des adolescents.

-un lieu d'accueil avec une sculpture support matériel pour l'expression des jeunes

-un carré vidéo (télévision avec montage vidéo de 9 minutes)

-une exposition de 11 panneaux collés sur les modules des 3 ateliers : paroles d'adolescents, illustrations, extraits de textes d'écrivains

Dates retenues : du 21 mai 2008 au 11 juin 2008.

21 mai : montage expo ; 22 mai : formation des animateurs de l'expo ; 11 juin : démontage. Restent : 13 journées et 3 samedis plus des soirées éventuellement.

Lieu : Salle Jean Jaurès à Fontaine

Pour les établissements scolaires : 1 groupe classe/ 2H (8H/10h- 10h/12h- 13h30/15h30- 15h30/17h30 sur place) avec 2 accompagnateurs par groupe.

Sur place : 1 personne pour l'accueil et 3 animateurs formés à l'animation (1 par sous-groupe).

Possibilité d'accueillir environ 48 à 50 classes.

Propriété de l'exposition : le centre Jean Bergeret à Lyon

Montage financier prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Location de l'exposition	2.147,70 €	FIPD	2.147,70 €
Frais de communication	500 €	MILDT	1.600 €
Formation des animateurs	400 €	Frais de Communication	
Frais généraux	1.200 €	(Ville de Fontaine)	500 €
<i>Frais de déplacement des groupes</i>	<i>1.000 €</i>	Structures(lycées, collèges.....)	1.000 €
<i>Valorisation salaires des animateurs</i>	<i>5.000 €</i>	Valorisation des salaires	5.000 €
Total	10.247,70 €	Total	10.247,70 €

Dans le cadre du FIPD, un financement de 2200 € nous a été attribué.

L'action étant inscrite dans le plan d'action du CISP, le SIRD porteur de l'action, sera le support juridique et administratif.

A ce titre il percevra les recettes de la MILDT, et pendra en charge le coût des frais généraux s'élevant à 1600 €. Les frais de communication restant à la charge de la ville de Fontaine.

En conclusion, il est demandé au Comité syndical de valider la prise en charge du coût de la location et de verser au centre Jean Bergeret à Lyon la somme de 2147,70 € correspondant au coût de location.

Le comité, après délibération,

✎ VALIDE la prise en charge du coût de la location de l'exposition

✎ AUTORISE le Président à signer la convention avec le centre Jean Bergeret à Lyon et leur verser somme de 2147,70 €

✎ DIT que les recettes de la MILDT seront perçues par le SIRD qui prendra en charge les frais généraux de l'action.

✎ DIT que les crédits sont prévus au budget 2008 chapitre 011 fonction 101.

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits

Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 14 février 2008

Le Président,

Marcel REPELLIN